

00001729

04 JUN 2026

DCH.PS09.E.316/00

DÉCISION D'APPEL À CANDIDATURE INTERNE ET EXTERNE CHEF(FE) DE LA DIVISION SYSTÈME ET BASE DE DONNÉES DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Le Directeur Général de l'Office National Des Aéroports

- Vu la Loi n°14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National des Aéroports ;
- Vu le Décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la Loi n°14.89 ;
- Vu la Loi n°35-09 modifiant la Loi n°25-79 telle qu'elle a été modifiée du 26 Safar 1431 (11 février 2010), relative à l'Office National Des Aéroports ;
- Vu le Dahir n° 1.24.31 du 10 Dhou Al Hijja 1445 (17 Juin 2024) portant nomination de Monsieur Adel EL FAKIR en qualité de Directeur Général de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu l'organisation de l'Office National Des Aéroports en vigueur ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 07.2013 du 29 Avril 2013 et la procédure n°DCH.PS09.9.028/03 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics.

DECIDE

ARTICLE UN/- OBJET

L'Office National Des Aéroports lance un appel à candidature interne et externe pour occuper le poste de **Chef(fe) de la Division Système et Base de Données** au sein de la **Direction des Systèmes d'Information**. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes et externes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées par l'article 3 de la présente décision.

ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

1. Missions :

- Garantir la disponibilité et la fiabilité des systèmes d'exploitation ;
- Garantir la disponibilité, la fiabilité et l'intégrité des bases de données en assurant la sécurité physique (procédures de sauvegarde, restauration, journalisation, démarrage après incidents) et logique (confidentialité, accès).

2. Activités principales :

2.1 Volet « Benchmark et Veille technologique sur son domaine d'activité » :

- Assurer une veille technologique sur les systèmes d'exploitation et les systèmes de gestion de base de données ;
- Réaliser des benchmarks réguliers sur les nouvelles tendances applicatives et technologiques sur le marché international ;
- Réaliser les études d'opportunités et proposer les évolutions jugées nécessaires.

2.2 Volet « Administration et étude » :

- Assurer la mise en œuvre, le bon fonctionnement et les évolutions des systèmes d'exploitation ;
- Assurer l'administration des systèmes d'exploitation ;
- Assurer l'administration des bases de données des S.I. gérés par la DSI ;



K187



- Gérer l'équipe d'administrateurs S.I. pour la gestion des systèmes d'exploitation et des bases de données ;
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des bases de données et des logiciels retenus par la DSI ;
- Effectuer le choix d'implémentation des systèmes d'exploitation et des bases de données ;
- Mettre en œuvre les logiciels de gestion de bases de données ;
- Effectuer l'adaptation, l'administration et la maintenance de ces logiciels ;
- Mettre en exploitation et en gestion les serveurs de données ;
- Suivre et contrôler les évolutions de version des systèmes d'exploitation et des bases de données existants.

2.3 Volet « Exploitation et support » :

- Suivre la performance des systèmes et garantir la fiabilité, et la disponibilité des systèmes ;
- Assurer l'intégrité des bases de données existantes en garantissant la sécurité physique (procédures de sauvegarde, restauration, journalisation, démarrage après incidents) et logique (confidentialité, accès) ;
- S'assurer des sauvegardes effectuées ;
- Mettre en œuvre les outils de surveillance nécessaires ;
- Régler les paramètres des bases de données pour une utilisation optimale ;
- Assister les utilisateurs (formation, requêtes techniques...) ;
- Effectuer un support technique de second niveau pour l'ensemble des bases de données.

2.4 Volet « Gestion des moyens humains » :

- S'assurer de l'adéquation des profils aux fonctions occupées pour les postes-clés de son entité ;
- Définir les objectifs de l'équipe placée sous sa hiérarchie et procéder à son évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Animer le personnel de son entité et veiller à son développement ;
- S'assurer que le personnel relevant de sa responsabilité ait suivi les formations adéquate ;
- Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les réduire ;
- Être le(la) garant(e) principal(e) de la continuité de service dans les domaines relevant de sa compétence.

2.5 Volet « Contrôle interne et des performances » :

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité et en assurer une amélioration continue ;
- Elaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité ;
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.



ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

Pour les candidats (es) internes

Niveau d'études requis	• Diplôme de Bac+5ans au minimum en Génie informatique ou systèmes et réseaux ou base de données et système d'information ou équivalent ou classé(e) à une échelle supérieure ou égale à C1.
Nature de l'expérience recherchée	• Expérience minimale de 6 ans dans l'I.T. dont 3 ans d'expérience minimale dans l'administration système et/ou base de données.

Pour les candidats (es) externes

Niveau d'études requis	• Diplôme de Bac+5ans au minimum en Génie informatique ou systèmes et réseaux ou base de données et système d'information ou équivalent.
Nature de l'expérience recherchée	• Expérience minimale de 6 ans dans l'I.T. dont 3 ans d'expérience minimale dans l'administration système et/ou base de données.

ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

Pour les candidats (es) internes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...);
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat suggère pour le poste pourvu.

Pour les candidats (es) externes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...);
- Lettre de motivation ;
- Copies du(es) Diplôme (s) (*) ;
- Une attestation précisant la spécialité du diplôme le cas échéant ;
- Copies du(es) attestations de travail justifiant la nature et le nombre d'années d'expérience demandées (**);
- Copies de la CIN ;
- Déclaration CNSS pour les personnes affiliées ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat (e) suggère pour le poste pourvu.

(*) NB : Seuls les diplômes délivrés par les instituts, écoles ou universités publics marocains, en formation initiale, ou les instituts, écoles ou universités privés ou étrangers disposant d'une équivalence sont éligibles.

(**) Expérience requise de 6 ans suivant la date de l'obtention du diplôme.

ARTICLE CINQ ET DERNIER/- MODALITE DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent renseigner leurs dossiers de candidature sur le lien suivant : appel_candidature@onda.ma (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu), du 08 Juin 2026 au 22 Juin 2026 date de rigueur.





FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU POSTE POURVU

Matricule :

Nom et Prénom :

**Décrivez votre propre perception des missions du poste de Chef(fe) de la
Division Système et Base de Données au sein de la Direction des Systèmes
d'Information :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Tracez les grandes lignes du programme du travail et de l'approche que
vous suggèreriez pour la gestion du poste en question :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....